

Mairie de MERY SUR CHER

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 04 Février 2022

Date de convocation : 27 janvier 2022

Présents :

M.AIT-SLIMANE, Maire, M.BEGUIN, Mmes AZEVEDO, GRENON, adjoint(e)s
Mmes BOUILLOT, CHANTEREAU-PRIEUR, CLEMENTINO, DAGOUSSET, GRIMONT,
TAILLEMITE
MM. GAPTEAU, LE PONNER, PIERREL.

Absents: M DUMERY

Secrétaire de séance : Mme GRENON

Ouverture de la séance à 19h00

I. Approbation de la réunion du conseil municipal du 26 novembre 2021

Approuvé à l'unanimité des présents

II. Approbation de la réunion du conseil municipal du 06 décembre 2021

Approuvé à l'unanimité des présents

III. Lecture du courrier de M Olivier VIGORIE

Suite à sa mutation professionnelle dans la région nantaise, Olivier VIGORIE nous fait part de sa démission du conseil municipal, par courrier adressé au Maire.

Il était titulaire au Syndicat Intercommunal des Transports Scolaires. Mme AZEVEDO suppléante propose sa candidature au poste de titulaire. Mme CLEMENTINO se propose pour la fonction de suppléante.

Approuvé à l'unanimité des présents

IV. Délibération 25% des investissements

Dans l'attente du vote du budget 2022, cette délibération est destinée à autoriser le maire à engager, liquider et mandater des dépenses investissement dans la limite du quart des crédits ouverts dans l'exercice du budget 2021

Approuvé à l'unanimité des présents

V. Tableau financement du Bouftard

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les charges d'investissements dans la phase PRO du projet de réhabilitation commerciale « Bouftard » et le tableau de financement.

Désignation	ESTIMATIONS HT
Bâtiment	50.451,19
travaux	511.490,10
MO	46.034,10
DIAGNOSTICS	6.120,00
SPS / CTRL TECHNIQUE	891,00
ETUDE FAISABILITE CCI	1.500,00
TOTAL	616 486,29
TVA	123.297,26
TOTAL TTC	739.783,55

Collectivités Partenaires	
DSIL / DETR	308.243,14
Région Centre Val de Loire / CRST	100.000,00
CD18	47.445,90
CDC VSB	37.500,00
SDE18	
MERY SUR CHER	123.297,25
TOTAL PRODUITS	616.486,29

Approuvé à l'unanimité des présents

VI. Approbation des statuts suite à la fusion des communautés de communes

Suite à la fusion de la communauté de communes Vierzon Sologne Berry avec celle des Villages de la Forêt et de l'intégration de la commune de Massay, de nouveaux statuts ont été établis

Approuvé à l'unanimité des présents

VII. Convention de service commun instruction du droit du sol

Chaque commune membre de la Communauté de Communes se verra refacturer chaque année le remboursement du montant correspondant pour l'année N-1 aux charges liées au fonctionnement du service commun mis à disposition et supporté par la Communauté de Communes

Ces charges seront réparties sur les communes adhérentes au prorata des actes enregistrés sur l'année N-1 et N-2 à hauteur de 60% et au prorata du nombre d'habitants à hauteur de 40 %

Approuvé à l'unanimité des présents

Arrivée de Mme DAGOUSSET à 19h35

VIII. Demande de subvention pour voyage scolaire des écoles primaires

La directrice de l'école demande une subvention de 1192€ pour financer la sortie scolaire des écoles primaires au ZooPark de Beauval.

Proposition de 800€ de subvention, 400€ seront attribués à l'école maternelle à réception du projet de voyage

Approuvé à l'unanimité des présents

IX. Demande arrêt du bus scolaire

Mme AZEVEDO présente au conseil un projet pour demander un arrêt du car transportant les élèves du Collège Fernand Léger dans le sens Vierzon-Thénioux. En effet actuellement, le car ne marque pas d'arrêt et les collégiens sont obligés d'attendre le trajet de retour pour arriver à destination.

Avis favorable du conseil pour lancer la démarche auprès du syndicat des transports scolaires.

X. Primo-T

Primo-T est un logiciel de communication pour les écoles primaires semblable au logiciel Pronot pour les collèges. Ce logiciel permet une communication plus fluide entre les parents, les élèves et l'équipe pédagogique.

Abonnement annuel 100€ + 30€ par classe

Le conseil donne un avis favorable sous réserve que la directrice de l'école partage l'intérêt de développer l'application dans notre école.

XI. Abonnement au Berry Républicain

Il est demandé un abonnement au Berry républicain version numérique, chaque conseiller pourra le consulter avec son adresse mail personnelle

Montant annuel : 174 € (une version papier coûte 312€ annuellement)

Accord à l'unanimité de tous les membres du conseil

XII. Bilan des entretiens annuels des agents

Mr Le Maire fait lecture des appréciations pour chaque employé

L'un d'entre eux fait valoir ses droits à la retraite à compter du 31 mai 2022

Il quittera son poste le 07 avril pour congés payés

Il faut commencer à mettre en place le recrutement d'un nouvel employé. 3 possibilités : CAE si candidatures intéressantes, CDD, ou recrutement par ouverture de poste dans la fonction territoriale.

Ces entretiens ont aussi concerné les 2 agents en emploi aidé pour faire un bilan de leur travail depuis leur arrivée et connaître leur ressenti.

XIII. Questions diverses

Contrat de maintenance pour l'un des tableaux numérique s'élève à 1250€ annuels, aucun contrat n'a été établi pour le second tableau numérique

Il est décidé à l'unanimité de ne pas renouveler ce contrat sachant que plusieurs interventions n'étaient pas prises en charge par ce contrat

➤ Monsieur le Maire nous fait lecture d'un recours gracieux d'un administré établi par son avocat.

- Monsieur le Maire informe le conseil municipal d'un projet d'activité agricole sur le territoire de la commune

- Pré offre d'achat pour un terrain communal pour une construction habitation
La proposition financière est refusée (10 voix contre, 4 pour)
Les membres du conseil souhaitent une contreproposition un peu plus élevée

- Poteaux sur la piste cyclable du canal de Berry
Après une demande conjointe des communes de Foëcy, Méry sur Cher et Thénioux, ils seront retirés jugés dangereux par les cyclistes

- Effectifs de l'école
Prévisions rentrée 2022-2023 : 56 élèves
Les prévisions d'effectifs sont fragiles.

- La société France Loire a été reçue en mairie le 28 janvier pour un projet de logement associant personnes âgées, familles et familles mono parentale

- De gros travaux vont être réalisés en Juillet et Aout sur la ligne SNCF entraînant la fermeture simultanée des passages à niveau suivants: RN76 (direction Thénioux), Launay, route des Macaires et route du Tertre
Pour les deux passages situés sur notre commune, les habitants limitrophes de ces passages et de l'autre côté de la ligne de chemin de fer ont été conviés à assister à une réunion d'information organisée par la SNCF et la municipalité pour présenter les déviations mises en place et les aménagements proposés.

Fin du Conseil Municipal à 22h30
Le prochain conseil aura lieu le vendredi 18 mars à 19h